

# Note de service

**Destinataires :** Tout le personnel membre d'un Ordre professionnel ou inscrit au registre des droits acquis appartenant à un Ordre professionnel (***Voir tableau en annexe***)

**Expéditeur :** Luc Legris, directeur adjoint Volet pratiques professionnelles  
Direction des services de santé multidisciplinaires

**Date :** 11 mars 2025

**Objet :** **RAPPEL** / Inscription au Tableau des membres d'un Ordre professionnel pour l'année 2025 – 2026 (***Voir tableau en annexe***)

---

La période de renouvellement de votre permis de droit de pratique arrive à grands pas et la date limite pour votre inscription est le **31 mars 2025**. L'employeur a la responsabilité de s'assurer que vous êtes en règle.

**Comme employé(e)**, vous avez la responsabilité de procéder à votre inscription dans les meilleurs délais. Vous devez par la suite présenter une preuve d'inscription au tableau de votre Ordre professionnel à  *votre supérieur immédiat*, et ce, **avant 16h le 18 avril 2025**. Vous pouvez également envoyer une copie numérisée de votre preuve d'inscription par courrier électronique.

**Clarification pour les Psychothérapeutes.** Il est à noter qu'en plus de votre preuve d'inscription à votre Ordre professionnel, vous devez également faire parvenir la preuve du renouvellement de votre permis de psychothérapeute valide pour l'année 2025-2026, émis par l'Ordre des psychologues du Québec.

La preuve officielle de votre Ordre professionnel demeure recommandée. Toutefois, un reçu de votre Ordre professionnel ou autre pièce justificative, ayant le nom de votre Ordre professionnel et la date de votre paiement, peut être accepté.

Nous vous rappelons que conformément au Code des professions, le renouvellement des permis de pratique est obligatoire dans l'exercice de vos fonctions. En cas de non-conformité de votre dossier aux dates ciblées, un processus administratif sera mis en place.

Merci de votre habituelle collaboration.



## Annexe - Tableau des Ordres

Profession	Ordre
Architectes	<a href="#">Ordre des architectes du Québec</a>
Audiologistes	<a href="#">Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec</a>
Biochimistes	<a href="#">Ordre des chimistes du Québec</a>
Criminologues	<a href="#">Ordre professionnel des criminologues du Québec</a>
Diététistes nutritionnistes	<a href="#">Ordre des diététistes nutritionnistes du Québec</a>
Ergothérapeutes	<a href="#">Ordre des ergothérapeutes du Québec</a>
Hygiénistes dentaires	<a href="#">Ordre des hygiénistes dentaires du Québec</a>
Ingénieurs	<a href="#">Ordre des ingénieurs du Québec</a>
Inhalothérapeutes	<a href="#">Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec</a>
Orthophonistes et audiologistes	<a href="#">Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec</a>
Physiothérapeutes	<a href="#">Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec</a>
Psychoéducateurs	<a href="#">Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec</a>
Psychologues	<a href="#">Ordre des psychologues du Québec</a>
Sexologues	<a href="#">Ordre des sexologues du Québec</a>
Technologistes médicaux	<a href="#">Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec</a>
Techniciens en électrophysiologie médicale	<a href="#">Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec</a>
Technologues en médecine nucléaire	<a href="#">Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec</a>
Technologues en radiologie	<a href="#">Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec</a>
Technologues en radio-oncologie	<a href="#">Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec</a>
Thérapeutes en réadaptation physique	<a href="#">Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec</a>
Travailleurs sociaux	<a href="#">Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec</a>